

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 26 septembre 2022

n° 132-22 C

Objet : RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Remplacement du représentant de la commune de Saint-François-de-Sales

- date de convocation le 20 septembre 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le lundi vingt-six septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmis - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Jimmy Bâabâa à Isabelle Dunod - de Jean-François Beccu à Sophie Bourgade - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Michel Dyen à Jean-Maurice Venturini - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Sandra Ferrari à Philippe Gamen - de Sabrina Haerinch à Christelle Favetta-Sieyes - de Gaëtan Pauchet à Aurélie Le Meur - de Claire Plateaux à Alain Caraco

- conseillers excusés : 13

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Casazza - Philippe Ferrari - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Alain Saurel - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 26 septembre 2022

délibération n° 132-22 C

objet **RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Remplacement du représentant de la commune de Saint-François-de-Sales**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que les régies à simple autonomie financière de l'eau et de l'assainissement sont administrées par un conseil d'exploitation, qui a vocation à émettre un avis sur toutes les questions ayant trait à leur fonctionnement.

Les membres sont désignés par le Conseil communautaire sur proposition du président de la Communauté d'agglomération. Il est mis fin à leur mandat dans les mêmes formes.

La commune de Saint-François-de-Sales a délibéré le 1^{er} juillet 2022 pour désigner Benjamin Mailland afin de la représenter au sein du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement.

Il convient donc de mettre fin aux fonctions de Jean-François Biset qui avait été désigné représentant de la commune de Saint-François-de-Sales par délibération n° 081-20 C du 10 septembre 2020. Il est proposé de le remplacer par Benjamin Mailland.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu les statuts fondateurs des régies de l'eau et de l'assainissement,

Vu la délibération n° 081-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 désignant les membres du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : met fin aux fonctions de membre du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement de Jean-François Biset,

Article 2 : désigne Benjamin Mailland pour représenter la commune de Saint-François-de-Sales au conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement.

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 132-22 C

Objet de l'acte : RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement
- Remplacement du représentant de la commune de Saint-François-de-Sales

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 4 -
Représentants des EPCI

Date de l'acte : 04 octobre 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20221004-lmc1H27984H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27984H1

Date de transmission en Préfecture : 04 octobre 2022

Date de réception en Préfecture : 04 octobre 2022

Publication : mercredi 05 octobre 2022